

Guyline VERT
Directrice du CIO
Psychologue de l'Éducation nationale
guyline.vert@ac-paris.fr

Nathalie CESCUTTI
Psychologue de l'Éducation nationale
nathalie.cescutti@ac-paris.fr

Marie-Thérèse GRIMM
Psychologue de l'Éducation nationale
marie-ther.grimm@ac-paris.fr

Cléa ORLANDINI-RAMOS
Psychologue de l'Éducation nationale
clea.ramos@ac-paris.fr

Ariane PAUCHE
Psychologue de l'Éducation nationale
ariane.pauche@ac-paris.fr



Secteur Tribunal pour Enfants de Paris :
1^{er}, 2^e, 17^e
Maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis
Maison d'arrêt de la Santé

Secteur Tribunal pour Enfants de Paris :
3^e, 4^e, 11^e, 19^e
Maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis
Maison d'arrêt de la Santé

Secteur Tribunal pour Enfants de Paris :
9^e, 10^e, 12^e, 20^e
Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis
et quartier mineurs

Secteur Tribunal pour Enfants de Paris :
5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e
Maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis

Secteur Tribunal pour Enfants de Paris :
18^e
Maison d'arrêt des hommes de Fleury-Mérogis
quartier mineurs

Secrétariat :
2 administratifs

Accès Métro :
> Gare de l'Est



ACADÉMIE
DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CIO PRÈS LE TRIBUNAL POUR ENFANTS

CIO

spécialisé près le Tribunal
pour enfants de Paris

7-9 Passage des Récollets
75010 Paris

tél. : 01 44 62 39 88

e-mail : ce.ciotrib@ac-paris.fr

Les rendez-vous avec les psychologues de l'Éducation nationale spécialisés « Spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (psy EN-EDO) peuvent être pris tous les jours, directement auprès du secrétariat.

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PRÈS LE TRIBUNAL POUR ENFANTS DE PARIS

est un service de l'Éducation nationale relevant de la direction de l'académie de Paris.

Sa compétence s'étend à l'ensemble des arrondissements parisiens.

Les psy EN-EDO spécialisés accompagnent dans leurs démarches d'orientation les jeunes pris en charge par des services éducatifs.

Le CIO accueille :

- > des mineurs et jeunes majeurs relevant du Tribunal pour Enfants de Paris et pris en charge par la PJJ, les structures habilitées ou l'aide sociale à l'enfance.
- > des jeunes suivis par des clubs de prévention parisiens.
- > des jeunes parisiens libérés des maisons d'arrêt.

L'équipe effectue des permanences à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis pour le suivi des jeunes détenus parisiens (maison d'arrêt des hommes, quartier mineurs, maison d'arrêt des femmes et quartier mineures) et à la Maison d'arrêt de la Santé.

Le CIO travaille en relation avec :

- > la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et les associations habilitées,
- > l'aide sociale à l'enfance (ASE),
- > l'académie de Paris :
 - les CIO de Paris,
 - la division de la vie de l'élève, le service social, le service médical en faveur des élèves, les dispositifs relais, l'équipe relais rectorale (ERR), la commission d'orientation et de rescolarisation (CODOR),
 - la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS),
- > les sections spécialisées près les tribunaux pour enfants d'Île-de-France,
- > l'unité pédagogique régionale de Paris (UPR),
- > le service pénitentiaire et de probation antenne de Fleury-Mérogis (SPIP),
- > la Maison d'arrêt de la Santé
- > la mission locale de Paris,
- > le Plan avenir jeune avec les organismes de formation,
- > les ateliers pédagogiques personnalisés (APP),
- > les organismes médicopsychologiques,
- > le service d'activités psychopédagogiques et éducatives de jour (SAPPEJ).

Notre équipe propose :

- > des entretiens,
- > des bilans psycho-pédagogiques,
- > un travail personnalisé d'orientation scolaire et professionnelle,
- > un accompagnement vers l'alternance.

Dans quelles perspectives ?

- > Le maintien ou le retour en scolarité après une rupture,
- > l'accompagnement et le suivi des jeunes détenus, en concertation avec les enseignants, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) et les éducateurs du service éducatif du centre de jeunes détenus (SECJD),
- > l'orientation et le suivi des jeunes dans le cadre des dispositifs d'insertion, en concertation avec les éducateurs,
- > la mise en place de parcours spécifiques pour les jeunes les plus marginalisés,
- > l'orientation vers l'enseignement spécialisé et adapté.

